



Session du samedi 9 juin 2018

AVIS DU CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE SUR LE :

*« Rapport d'activité et de développement durable pour l'année 2017 »
du Conseil régional de Bretagne*

Le Conseil culturel de Bretagne prend acte du Rapport d'activité et de développement durable du Conseil régional de Bretagne pour l'année 2017. Nous constatons que les orientations du budget 2017 ont été globalement suivies.

Nous avons formulé en janvier 2017 un certain nombre de remarques sur le Budget Primitif qui allaient dans le sens d'une volonté forte du Conseil culturel de participer aux concertations organisées dans les différents secteurs des compétences du Conseil culturel : langues, culture, tourisme, patrimoine, sport, identité régionale.

Nous avons constaté un déficit dans certains secteurs : nous avons demandé en janvier 2017 « une concertation plus constante sur l'ensemble de la politique linguistique ». L'actualisation de la politique régionale en la matière suite aux travaux des Rencontres de la Langue Bretonne et des Rencontres de la langue galloise fin 2016, se fait toujours attendre, dans un contexte de forte croissance de la demande sociétale.

Dans le domaine de la valorisation des travaux du Conseil culturel, nous avons souhaité être associés à la refonte du portail bretagne.bzh, ceci n'a pas été suivi d'effets.

Dans le secteur du tourisme, nous n'avons pas été consultés au sujet de la « mobilisation des acteurs touristiques publics et privés », c'est pourtant un secteur majeur où l'économie et la culture se croisent en permanence. L'apport de membres du Conseil Culturel dans cette vaste concertation aurait dû aller de soi.

D'autre part, le Conseil culturel de Bretagne, fort de son expertise et de son implantation sur le territoire, souhaite participer pleinement à la volonté du Conseil régional de faire reconnaître les droits culturels fondamentaux qui supposent la reconnaissance pleine et entière de la spécificité de la Bretagne comme des autres composantes de la République.

Le Conseil culturel entend participer à la dynamique de la Breizh Cop, d'autant plus que la culture émerge en permanence dans les débats qui visent à construire la Bretagne de demain. Comme la place de la culture et des langues n'a pas été identifiée au sein de ce projet, le CCB souhaite contribuer à l'élaboration des objectifs dans ces domaines essentiels, car ils donnent du sens et se fondent sur un principe directeur de développement durable comme l'affirme la convention sur la diversité des expressions culturelles.

Au-delà des avis sur la politique régionale, Le Conseil culturel de Bretagne se veut pleinement acteur des politiques à construire dans l'esprit de la Breizh Cop.

VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Adopté à la majorité

Nombre de votants : 48

Voix pour : 47

Voix contre : 0

Abstentions : 1